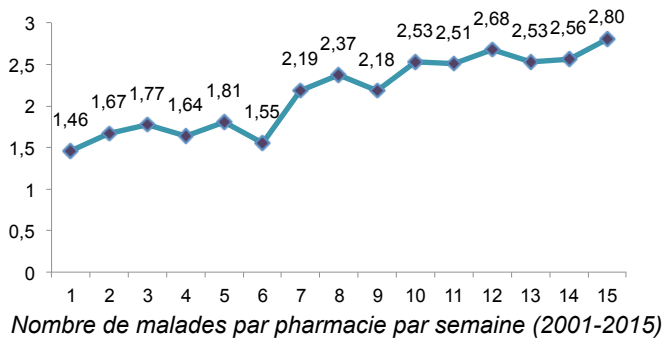


ASOS est une étude transversale, réalisée pendant une semaine auprès d'un échantillon national tiré au sort de 1500 pharmacies d'officine (métropole et départements d'Outre-Mer) sur la prescription d'antalgiques stupéfiants. Les objectifs sont de décrire la population traitée par antalgiques stupéfiants et les modalités de leur prescription, d'évaluer le respect des règles de prescription et de suivre l'évolution dans le temps de ces données.

RÉSULTATS 2015

En 2015, **192 pharmacies** ont participé à l'enquête (taux de participation : 12,8 %) et 537 malades ont été inclus. Le nombre moyen de malades était de 2,8 par pharmacie par semaine.



PRESCRIPTEURS

Les médecins libéraux représentaient 79,3 % des prescripteurs, les hospitaliers, 20,7 %.

Dans 80,5 % des cas, le prescripteur était généraliste, dans 19,5 % des cas, un autre spécialiste (cancérologue : 37,8 %, chirurgien : 13,3 %, rhumatologue : 9,2 %, hépato-gastro-entérologue : 5,1 %, pneumologue : 5,1 %, autres : 29,6 %).

MÉDICAMENTS

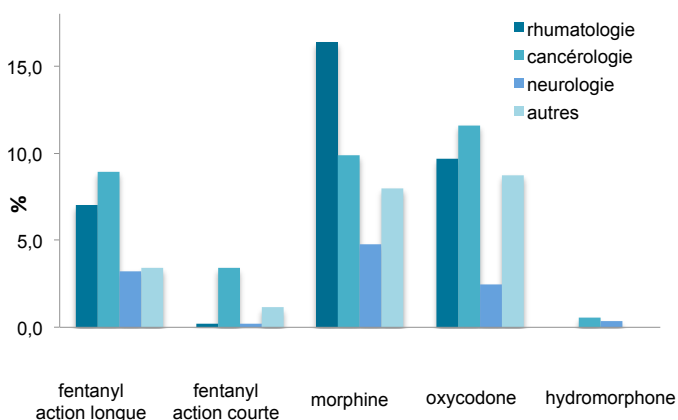
Les médicaments les plus prescrits sont :

- par DCI : morphine (37,5 %), oxycodone (32,6 %) et fentanyl (28,7 %).

- par spécialité : Durogésic® et génériques (24,5 %), Skénan® (19,7 %), Oxycontin® (17,5 %) et Actiskénan® (15,3 %).

Il s'agissait d'un nouveau traitement dans 22,9 % des cas, d'un traitement de plus d'un an dans 38,8 % des cas.

PRESCRIPTION DES MÉDICAMENTS PAR INDICATION



Conformité des ordonnances	%
ordonnance sécurisée	93,5
posologie en lettres	92
carré de sécurité rempli	89,8
espace étroit dernière ligne/signature	73,1

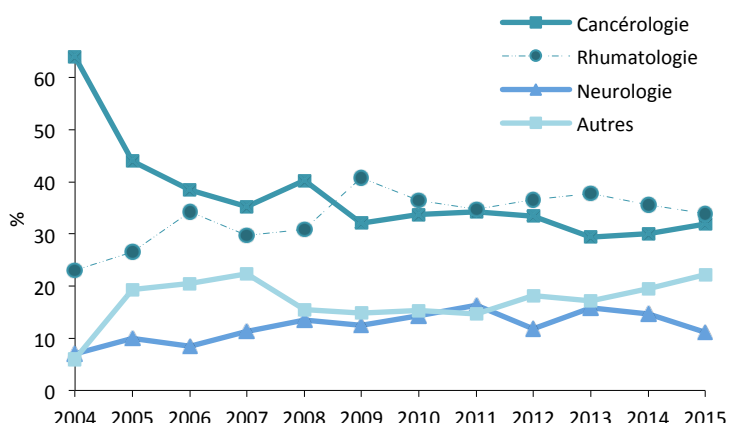
CARACTÉRISTIQUES DES MALADES

L'âge moyen était de 66 ans (médiane : 66 ; extrêmes : 10-102 ans) ; 36 % avaient 75 ans ou plus.

Il y avait 59,1 % de femmes et 40,9 % d'hommes.

INDICATIONS

Dans 63,5 % des cas, il s'agissait d'une douleur chronique et dans 22,2 % des cas, d'une douleur aiguë (dans 3,2 % des cas, les deux).



Evolution des indications, 2004-2015

CONCLUSION

La morphine reste en tête parmi les antalgiques stupéfiants. L'oxycodone, en nette progression, passe, pour la première fois, en 2^{ème} position ; le fentanyl se retrouve en 3^{ème} position, aussi bien dans les indications cancérologiques que rhumatologiques. Les résultats de cette 15^{ème} enquête montrent que les indications rhumatologiques restent majoritaires et que les indications « autres » sont toujours en progression. On observe une augmentation du nombre de prescriptions par les chirurgiens, ainsi que la persistance des prescriptions hors AMM de fentanyl d'action rapide malgré un effectif réduit.

Le nombre moyen de malades traités par antalgiques stupéfiants a été multiplié par deux en 15 ans, ce qui est conforme à la volonté de mieux traiter par opiacés les douleurs intenses.